

Cycle de conférences 2016-2017

Date	Conférencier	Titre de la conférence	Résumé
<p>Mercredi 28 septembre 2016</p>	<p>Georges Leroux Professeur émérite au département de philosophie Université du Québec à Montréal</p>	<p><i>L'éducation au pluralisme. Une approche complexe</i></p>	<p>Dans les sociétés démocratiques, l'éducation au pluralisme est devenue une responsabilité publique dont tous les systèmes d'éducation découvrent à la fois l'urgence et la complexité. Plusieurs modèles, qu'il s'agisse de l'éducation interculturelle, de l'éducation à la citoyenneté, de la philosophie pour enfants, visent à donner aux jeunes les instruments pour accéder dans la vie adulte au débat démocratique et au respect de la diversité. Dans cet exposé, je discuterai certains modèles concurrents, en m'intéressant à la polarité qui sépare l'approche républicaine unitaire et l'approche libérale fondée sur le pragmatisme. Le choix effectué par le Québec en 2005 d'un programme obligatoire et universel représente un compromis, est-il satisfaisant ?</p>
<p>Mercredi 19 octobre 2016</p>	<p>Safa Ben Saad Chercheure postdoctorale à la faculté de droit et à la Chaire de recherche Droit, religion et laïcité – UdeS (Droit)</p>	<p><i>Normativité islamique et droits humains : l'éclairage du droit comparé</i></p>	<p>La relation entre l'Islam et les droits de la personne soulève différentes problématiques. En effet, la persistance de pratiques contraires aux droits humains dans les pays musulmans confronte l'Islam aux exigences et aux enjeux que sous-tend l'idée de l'universel. Juridiquement, le particularisme religieux revendiqué se traduit par des carences et hésitations légales internes et une réticence vis-à-vis des standards internationaux. Toutefois, la frontière est mince entre le religieux et le juridique dans cette position contestataire. De même, les droits humains ne sont pas absents du droit des pays musulmans, ils oscillent entre le bricolage et l'appropriation.</p> <p>L'objectif de cette conférence est de questionner le droit des pays musulmans afin de vérifier le lien de causalité entre l'adoption d'un système normatif totalement ou partiellement basé sur le droit musulman et le rejet des droits de la personne. En se basant sur une comparaison des normes</p>

			constitutionnelles des pays islamiques, l'analyse permettra accessoirement de vérifier l'existence d'un modèle juridique musulman.
Mercredi 2 novembre 2016	Sivane Hirsch Professeure – Département des sciences de l'éducation - Université du Québec à Trois-Rivières (Sciences de l'éducation)	<i>Les écoles ethno religieuses et le traitement curriculaire des minorités religieuses : deux facettes de la diversité religieuse en éducation</i>	<p>En ce début du 21^e siècle, la question des rapports entre groupes ethniques définis par différents marqueurs, dont celui de la religion, s'impose plus que jamais, tant au plan international qu'au sein des sociétés plurielles. L'école, lieu de rencontre de la diversité, aussi religieuse, doit transmettre les connaissances nécessaires pour préparer les élèves à vivre dans la société de demain tout en assurant la socialisation de ceux-ci au sein même de cette société.</p> <p>À partir des exemples précis tirés des études que je mène depuis quelques années, nous nous arrêterons notamment sur deux facettes essentielles pour que l'école joue pleinement son rôle dans la rencontre entre communautés : le traitement des minorités religieuses à travers leur traitement curriculaire dans le programme de formation de l'école québécoise, et les écoles ethno religieuses. En effet, alors que mieux connaître la diversité religieuse semble être de plus en plus nécessaire pour comprendre les enjeux de la société contemporaine et mieux vivre ensemble au son sein, la faible socialisation avec cette diversité, notamment à l'école, est de plus en plus perçue comme un obstacle pour atteindre ces mêmes objectifs.</p>
Mercredi 30 novembre 2016	David Morin École de politique appliquée – UdeS (Sciences politiques)	<i>Réflexions sur la place du facteur religieux chez les djihadistes canadiens</i>	Comme bien d'autres États, le Canada et le Québec sont aujourd'hui confrontés aux défis du « djihadisme violent », qui se traduit par le fait que certains de leurs citoyens commettent, participent ou promeuvent des actes de violence au nom du djihad, au pays et/ou à l'étranger. Si le Canada avait déjà, par le passé, connu des épisodes de terrorisme politique et/ou religieux, ceux-ci étaient demeurés relativement limités dans le temps ou dans leur ampleur. Depuis la fin des années 1990 avec l'affaire Ressam, le groupe des « Toronto18 » ou de Via Rail, et les attaques de Saint-Jean sur Richelieu et Ottawa, le

			Canada est confronté à un nouveau cycle de terrorisme. Le nombre de Canadiens partis rejoindre des groupes combattant en Irak ou en Syrie a augmenté de 50 % au cours de la première moitié de 2015. S'il faut se garder d'en exagérer l'ampleur, les chiffres officiels semblent indiquer qu'il s'agit toutefois d'un phénomène en expansion. Mais que sait-on exactement de ces jeunes canadiens et canadiennes qui épousent la cause du djihadisme violent ? Quels sont leurs profils, leurs trajectoires ? Quelles sont les causes de cette radicalisation menant à la violence ? Quels sont leurs motivations et leurs objectifs ? En particulier, quelle est la place du religieux dans ces processus de radicalisation ? Cette présentation se propose de mettre en perspective la question du religieux par rapport aux autres facteurs identifiés dans les trajectoires des djihadistes canadiens.
Mercredi 7 décembre 2016	Guillaume Lamy Doctorant en sciences politiques et animateur à Canal Savoir Université du Québec à Montréal - CRIDAQ	<i>De quoi la laïcité est-elle devenue le nom ?</i>	
Mercredi 8 février 2017	Mathieu Boisvert Professeur - Centre d'études et de recherche sur l'Inde, l'Asie du Sud et sa diaspora - UQAM (sciences religieuses)	<i>« les 'transgenres' de l'Inde : une communauté définie par la religion »</i>	Les "hijra", communément appelés "transgenres", appartiennent à une communauté relativement fermée en Asie du Sud. Cette présentation met en valeur les différents marqueurs - autres que ceux liés au genre - participant à leur identité individuelle et communautaire. Bien que la majorité des hijra soient travailleuses du sexe, nous constatons que leur organisation communautaire est semblable à celle des communautés ascétiques hindoues et que la religion joue un rôle primordial dans leur construction identitaire.
Mercredi 22 février 2017	Sarah Wilkins-Laflamme Professeure associée -	<i>Le vote politique et la religiosité dans la démocratie canadienne</i>	Des études antérieures montrent à voir l'importance de la religion dans le choix de vote des Québécois et Canadiens. Traditionnellement, les catholiques avaient tendance à voter

	Sociology and legal studies - University of Waterloo (Sociologie)		pour le Parti Libéral, et les protestants pour le Parti Conservateur. Toutefois, nous savons peu quant aux mutations qu'a connues ce vote religieux dans les dernières décennies. Employant des données de l'Étude électorale canadienne, professeure Wilkins-Laflamme analyse l'évolution de l'impact de l'affiliation religieuse et du niveau de religiosité sur le choix de vote fédéral entre 1965 et 2015.
Mercredi 29 mars 2017	Catherine Foisy Professeure - Département des sciences des religions - UQAM (Sciences des religions)	<i>Dialogue interreligieux au féminin : lecture croisée de l'action missionnaire catholique féminine en Afrique du Nord musulmane depuis 1945</i>	<p>Le dialogue entre les religions représente l'un des défis les plus structurants de la mission chrétienne contemporaine (Bevans et Schroeder, 2011; Friedli et al., 2010; Oborji, 2006; Phan 2003; Pivot, 2000 et 2009; Blaser, 2000; Bosch, 1995). Par ailleurs, le dialogue interreligieux en général (De La Hougue, 2011; Becker et Morali, 2010; De Béthune, 2007; Geffré, 2006; Dupuis, 2002; Smith, 1998; Basset, 1996; D'Costa, 1990 et 1986; Küng et al., 1987; Knitter, 1985.) et islamo-chrétien en particulier (Küng, 2010; Clermont et al., 2010; Baum, 2009; Salenson, 2009; Jukko, 2007; Pratt, 2005; Geffré, 2001), ont été conceptualisés de manière très restrictive, c'est-à-dire en mettant l'emphase sur les échanges doctrinaux. Dans ce contexte, il est regrettable que les travaux portant spécifiquement sur les relations entre les missionnaires et les musulmans demeurent aussi rares et qu'ils soient presque exclusivement focalisés sur les relations entretenues par des représentants masculins de ces deux traditions religieuses (Legrand et Croce, 2010; Makdisi, 2008; Robert, 2008; Bocquet, 2005; Saaïdia, 2004; Soumille, 2001; Rasmussen, 1993).</p> <p>À partir de l'analyse comparative de l'action des Sœurs blanches et des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres auprès des populations musulmanes nord-africaines depuis 1945, cette conférence permettra d'étayer les avenues qu'empruntent ces missionnaires féminines et les populations locales sur le plan du dialogue interreligieux. Un parcours en trois étapes est proposé. Primo, j'exposerai les principaux aspects théoriques</p>

			<p>du dialogue interreligieux. Deuzio, je présenterai les pratiques et stratégies missionnaires mises en place par ces deux instituts. Tertio, je procéderai à l'analyse comparative des pratiques et stratégies exposées précédemment du point de vue du cadre théorique élaboré dans la première partie, montrant en quoi la prise en considération de l'action des femmes missionnaires catholiques peut enrichir la conceptualisation et la compréhension actuelle du dialogue interreligieux.</p>
--	--	--	--